DEPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE

Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ

Canton de Val-Couesnon

MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL

Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 08/05/2026
Reçu en préfecture le 08/05/2026
Publié le
ID : 035-213501646-20260504-2026_41-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 4 mai à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NGUYEN-QUAN Christian

Présents : NGUYEN-QUAN Christian, MOUCHOUX Mickaël, CHAPON Nelly, BATTAIS Dominique, BINOIST Christophe, BEAUCHER Jean-Luc, HONORÉ David, PIOT Gaël, LELOUP Coralie, HOUSSAIS Chantal, FAISANT Emilie, QUEVERT Emilie, SOUQUET Julie
Excusés : NESTORET Steve, RAULT Mélanie (pouvoir HONORÉ David)

Monsieur BINOIST Christophe a été élu secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Date de la convocation
Le 24 avril 2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 7 mai 2026

et publication le 7 mai 2026

2026-41 : Désignation des membres de l'Agence Locale de l'Energie du Pays de Fougères

Conformément aux statuts de l'Agence Locale de l'Energie du Pays de Fougères, les membres du conseil municipal sont invités à procéder à la désignation des représentants de la commune de Marcillé-Raoul au sein de l'Agence, collège A – Communes.
Pour chaque commune, il convient de désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désigne, à l'unanimité les membres représentant la commune au sein de l'A.L.E. du Pays de Fougères :

- Titulaire : NGUYEN-QUAN Christian
- Suppléant : MOUCHOUX Mickaël

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE DE MARCILLÉ-RAOUL ILLE-ET-VILAINE